

la LETTRE

Numéro 44 – Janvier 2026



Simone Schloss

Septembre 1919 – 17 juillet 1942

Simone Schloss naît le 28 septembre 1919 à Radomysl en Pologne au sein d'une famille juive. En 1923, elle immigre à Paris avec sa famille

Elle milite à l'Union des jeunes filles de France et au Parti communiste. Elle est arrêtée avec d'autres camarades le 1^{er} mars 1941 lors d'une distribution du journal *Avant-Garde* et condamnée à 8 mois de prison.

Après sa libération, elle reprend la lutte contre l'occupant. Elle devient agent de liaison de Conrado Miret-Muste, l'un des fondateurs et chef de l'OS-MOI (Organisation Spéciale Armée de la Main-d'œuvre Immigrée). Elle transporte des tracts, mais surtout des armes et des explosifs pour les nombreuses actions (attentats, sabotages) que les résistants communistes mènent depuis l'été 1941.

Pour mieux stigmatiser les « terroristes » dans l'opinion publique et dissuader les résistants par la terreur, les Allemands organisent des procès à grand spectacle.

Arrêtée en février 1942, Simone Schloss est donc jugée avec d'autres résistants en avril par une cour martiale allemande siégeant à la Maison de la Chimie à Paris du 7 au 14 avril 1941. Elle fait partie des vingt-sept « terroristes » inculpés auxquels les polices française et allemande reprochent au moins trente-quatre attentats. Un vingt-huitième inculpé, Conrado Miret-Muste, a succombé sous la torture avant l'ouverture du procès.

Simone Schloss, comme son amie Marie-Thérèse Lefebvre, est graciée et sa peine est commuée en détention à vie, tandis que



tous les hommes du groupe sont condamnés à mort. Les deux femmes sont déportées en Allemagne. Mais Simone Schloss, qui est juive, est guillotinée le 17 juillet 1942, à la prison de Cologne.

LE BILLET DU BUREAU

« Plus jamais ça ! »

plus jamais ça ! pouvait-on lire sur des panneaux faits à la main par les déportés du camp de Buchenwald.

Ces mots furent ensuite gravés sur les mémoriaux de Buchenwald, Dachau et Treblinka.

L'ONU fut créée sur cette injonction. En vertu des pouvoirs que lui conférait sa

charte fondatrice, l'ONU pouvait agir sur les problèmes auxquels le monde était confronté. Aujourd'hui, certains pays s'octroient le droit de ne pas respecter ses résolutions, sa charte est contournée au gré des intérêts nationaux du plus fort qui peut piétiner la souveraineté d'un Etat quand un régime politique ne lui convient pas, quand ses intérêts économiques sont

en danger ou ne lui semblent pas assez rémunérateurs.

Défendre le droit international, c'est défendre un monde régi par des règles et non par la force.

Envers et contre tout, nous espérons que cette année 2026, dans un monde en paix, vous apportera ce que vous désirez.

Le Bureau de MRJ-MOI.

Merci à tous ceux qui ont songé à (ré)adhérer à l'Association

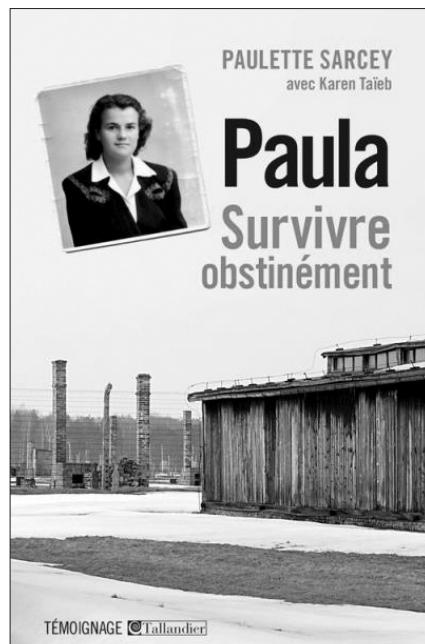
Merci pour vos dons plus que nécessaires et urgents pour mener à bien toutes nos actions.

SE SOUVENIR

27 janvier 1945 : Auschwitz, la fin d'un enfer et le début d'un combat pour la mémoire

Auand les portes des camps s'ouvrent, ce fut un séisme pour l'humanité. Le premier camp libéré fut Majdanek, en juillet 1944. Dans ce centre de mise à mort (comme Chelmno, Belzec, Sobibor, Treblinka, Auschwitz-Birkenau) les Alliés découvraient l'indicible : des usines de mort, des corps entassés, et des regards vides qui défiaient l'entendement.

Paulette Sarcey (déportée à Auschwitz-Birkenau) écrira dans *Paula survivre obstinément* : « ... le 18 janvier 1945, c'est l'effervescence dans le camp. Les Allemands brûlent leurs archives... Il faut évacuer le camp... » Elle évoque ensuite la marche de la mort : « Nous marchons toute la nuit, de la neige jusqu'aux genoux. Interdiction de s'arrêter au risque d'être abattu sur place... » puis en train les déportées arrivent au camp de Ravensbrück. « C'est une vision de l'enfer sur terre. Des milliers de femmes évacuées de tous les camps de Haute-Silésie sont rassemblées. Une tente immense a été montée dans l'enceinte du camp ; il y a dedans plus de cadavres et de malades que de vivantes. Ce ne sont que vermine, mort et excréments. » Germaine Bach-Israël, elle aussi déportée dans ce centre de mise à mort, évoque dans un témoignage (cf. salle 15 de notre musée) les conditions effroyables de la marche de la mort : « On a comme couverture la neige,



comme nourriture la neige, on ne sait pas du tout qui est vivant de nous, personne ne bouge, on se croit morte... » Toutes deux affirment que la solidarité leur a permis de suivre pendant toute la déportation. Le 27 janvier 1945, les soldats soviétiques entrent dans Auschwitz-Birkenau et trouvent environ 7 000 survivants « Nous avons vu des gens qui n'étaient plus des humains, mais des ombres », témoigne un libérateur. Ce jour marque la fin d'un

cauchemar mais aussi le début d'un devoir : *se souvenir*. Ne jamais oublier que plus d'un million de victimes ont péri dans ce centre de mise à mort parmi les six millions de Juifs exterminés lors de la Seconde Guerre mondiale.

Paulette Sarcey écrira : « A notre arrivée à Auschwitz-Birkenau, lorsque de nos yeux nous avons vu que les Juifs étaient exterminés, nous pensions ne pas pouvoir en sortir. Nous avons fait le serment : si l'une d'entre nous survit, elle devra raconter pour que le monde sache. »

Les ministres européens de l'éducation ont adopté, le 18 octobre 2002, la déclaration qui institue *une journée de mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité*. La France et l'Allemagne ont choisi le 27 janvier. Il s'agit d'une date symbolique car elle correspond à l'*anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau*.

La libération des camps nous rappelle que la barbarie est toujours possible, mais que comme le dit Primo Levi : « *La mémoire est un devoir, mais aussi une arme* ».

Sources :

Sarcey Paulette avec Karen Taïeb, Paula Survivre obstinément, Paris, Taillandier, 2015

Salle 15 du Musée en ligne MRJ-M.O.I.



Célébration des 20 ans de MRJ-MOI

Le samedi 29 novembre 2025, nous étions nombreux à célébrer les 20 ans de MRJ-MOI à l'espace Totem (Paris 13^e). Clémence Bassi-Lederman a rappelé comment notre association fut créée par d'anciens résistants de la section juive de la M.O.I. qui avaient pour objectif de faire connaître l'importance de la lutte civile et armée des Juifs communistes immigrés d'Europe de l'Est contre l'occupant et ses collaborateurs. La contribution de la section juive de la M.O.I. à la libération de la France fut significative. Clémence BL a ensuite salué la présence parmi nous des nombreuses personnalités, associations, institutions qui nous ont toujours soutenus et avec qui nous œuvrons. Puis elle a remercié de leur présence, les membres de notre conseil scientifique :

Thomas Fontaine, historien spécialiste de la déportation de répression et de la Mémoire de la guerre dans la France occupée, directeur des projets du réseau MRN.

Denis Peschanski, directeur de recherche au CNRS, historien de la Seconde Guerre mondiale, auteur de nombreux ouvrages sur le régime de Vichy, la Résistance en France, le rôle des étrangers, la Mémoire... Renée Poznanski, historienne, spécialiste de la Shoah et de la Résistance juive en France. A écrit de nombreux ouvrages sur ces sujets.

Sylvie Zaidman, conservatrice du patrimoine, directrice du musée de la Libération de Paris, musée du général Leclerc, musée Jean Moulin.

Une vidéo, évoquant quelques temps marquants de nos 20 ans fut ensuite projetée rappelant nos activités et actions. Les membres de notre conseil scientifique ont alors affirmé la place et l'importance



Le conseil scientifique de MRJ-MOI.



Vue de la salle.

d'une association mémorielle comme la nôtre, particulièrement dans le contexte actuel. Puis une discussion animée s'est instaurée durant plus d'une heure avec la salle. La rencontre s'est achevée par la projection de l'interprétation bouleversante de *l'Affiche Rouge* au Panthéon le 21 février 2024, par Arthur Teboul (« Feu ! Chatterton »).

Un cocktail convivial a permis ensuite des échanges chaleureux entre petits groupes et de nombreux participants ont pu voir ou revoir la magnifique exposition du Réseau MRN « les fusillés de l'Affiche Rouge ».

Au lieu de « joyeux anniversaire », les Juifs se souhaitent « jusqu'à 120 ans ». Alors, dès janvier, nous allons continuer à contribuer à la défense des valeurs portées par nos résistants en participant le 27 janvier à la cérémonie dédiée à « la Mémoire des génocides et pour la prévention des crimes contre l'humanité », en étant partie prenante de la 4^e édition du festival spécial scolaire de la Résistance au cinéma, en Seine-Saint-Denis, en poursuivant notre travail par la mise en ligne d'une médiathèque parallèle à notre musée qui proposera un approfondissement des données contenues dans le musée et une mise à disposition des découvertes en la matière.

Nous ne manquerons pas de vous solliciter pour l'envoi de documents familiaux dont vous disposeriez et que nous pourrions intégrer à notre médiathèque.



La visite de l'exposition.

Nous y étions...

Vendredi 12 décembre 2025 nous étions à Bruxelles, pour présenter, à l'invitation de l'UPJB (Union des Progressistes Juifs de Belgique) notre film *Nous étions des combattants*. Une longue discussion s'est instaurée ensuite avec l'assistance très attentive composée pour l'essentiel d'adhérents de cette association.

Vendredi 12 décembre 2025. Dans le cadre de l'hommage aux fusillés du 15 décembre 1941, les associations de familles de fusillés (Mont Valérien, Caen, Châteaubriant et l'UJRE), l'Association pour un Maitron des fusillés et exécutés, avec le soutien de la ville de Paris ont organisé une journée : **témoins et mémoires des victimes de l'occupation.**

Chercheurs, historiens et associations y ont présenté le programme Agenda Nationale de la Recherche *Témoins 39-45*, ainsi que plusieurs enquêtes et témoignages inédits, notamment sur Romainville, la Résistance cheminote ou les exécutions de 1944. Un rendez-vous essentiel pour mieux comprendre et transmettre ces récits.

LA LETTRE MRJ-MOI

Mémoire des Résistants Juifs de la M.O.I.
Quatre numéros par an édités
par l'Association MRJ-MOI
Directrice de la publication :
Claudie Bassi-Lederman
Comité de rédaction : Claudie Bassi-Lederman,
Hélène Facy, Liliane Turkel,
Monique Kreps (1940-2022)
Les articles signés n'engagent que la responsabilité
de leurs auteurs.
ISSN 0753-3454
Imprimé par Corep, 89 rue de Tolbiac 75013 Paris
MRJ-MOI 14 rue de Paradis 75010 Paris
<http://www.mrj-moi.com> et mrjmoi@mrj-moi.com

Le Crépuscule des hommes le procès de Nuremberg dans l'œil des journalistes

Wn livre, mais aussi un documentaire à regarder sur Arte.tv, d'Alfred de Montesquiou.

Chacun connaît les images du procès de Nuremberg, où Göring et vingt autres nazis sont jugés à partir du 20 novembre 1945. Mais que se passe-t-il hors de la salle d'audience ?



Ils sont là : Joseph Kessel, Elsa Triolet, Martha Gellhorn ou encore John Dos Passos, venus assister à ces dix mois où doit œuvrer la justice.

Des dortoirs de l'étrange château Faber-Castell, qui loge la presse internationale, aux box des accusés, tous partagent la frénésie des reportages, les frictions entre alliés occidentaux et soviétiques, l'effroi que suscite le récit inédit des déportés.

Avec autant de précision historique que de tension romanesque, Alfred de Montesquiou ressuscite des hommes et des femmes de l'ombre, témoins du procès le plus retentissant du XX^e siècle. Un roman vrai, qui saisit les sursauts de l'Histoire en marche.

(Présentation
de l'éditeur Robert Laffont)

Alfred de Montesquiou : « Je ne suis pas historien, je suis reporter et je voulais apporter un autre regard ; je voulais montrer comment les journalistes, dans la petite histoire et dans la granularité du quotidien faisaient face à la grande Histoire. Je voulais déporter le regard et faire ressentir au lecteur ce que c'est que d'être face à un tel événement ».

Le Billet du Trésorier

Le mois de janvier est en général, le mois de la période des vœux, c'est aussi pour notre association, après la célébration des 20 ans (voir dans cette Lettre) le moment de rappeler qu'une association ne vit que par la volonté de ses adhérents. Elle est ce que ces derniers veulent bien qu'elle soit notamment par le paiement de la cotisation annuelle qui est toujours pour **2026 à 42 €**, soit après déduction fiscale un peu moins de 15 €/an.

Si la cotisation, comme vos dons, a pour objectif de contribuer au fonctionnement de MRJ-M.O.I., payer régulièrement sa cotisation, c'est aussi et surtout s'impliquer et s'engager dans la démarche mémorielle indispensable de notre association pour continuer à faire connaître l'histoire et le rôle méconnus de la section juive de la M.O.I. et aussi nous permettre de mener à bien notre projet de Médiathèque.



Merci à tous ceux qui ont songé à (ré)adhérer à l'Association

Merci pour vos dons plus que nécessaires et urgents pour mener à bien toutes nos actions.